



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB 20.01.2023

Numéro de publication: HR01-1005658051

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Fondation Lausanne Capitale olympique, Lausanne

Fondation Lausanne Capitale olympique
c/o Maison du sport international S.A.
Avenue de Rhodanie 54
1007 Lausanne

Fondation Lausanne Capitale olympique, à Lausanne, Avenue de Rhodanie 54, c/o Maison du sport international S.A., 1007 Lausanne, CHE-480.475.435. Nouvelle fondation. Acte de fondation: 22.12.2022. But: la Fondation a pour buts: - d'attirer sur sols vaudois le siège de fédérations et d'organisations sportives internationales (FIS); - d'identifier les besoins spécifiques du monde sportif international installé dans le canton de Vaud pour mieux y répondre et pérenniser la présence des acteurs concernés; - de développer et promouvoir l'écosystème unique "Lausanne Capitale Olympique" réunissant les acteurs concernés par le sport international sur sol vaudois en tant que plateforme de développement pour le monde du sport international; d'animer le réseau des FIS et de leur personnel en proposant un certain nombre d'activités et de prestations en lien avec leurs pratiques professionnelles ou à caractère récréatif; - d'attirer sur sol vaudois des manifestations et des congrès sportifs internationaux; - de servir de guichet unique, en vue de renseigner ou de faciliter les démarches de toute personne, institution ou organisme s'intéressant ou appartenant aux milieux sportifs internationaux; de coordonner les actions et les démarches liées à l'héritage des Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse Lausanne 2020, notamment en assurant le rôle d'interface avec le Comité International Olympique (CIO); - de mener tout autre projet susceptible de renforcer le rôle et l'image de Lausanne et du Canton de Vaud dans le monde du sport international. La Fondation peut au surplus prendre toute autre mesure conforme au but selon l'alinéa 1. Dans le cadre de la réalisation de ses buts, la Fondation veille au respect des principes de la durabilité. Les fondateurs se réservent expressément la possibilité de faire modifier le but par l'autorité de surveillance, en application de l'article 86a CC. Faivre Virginie, de Montfaucon, à Blonay - Saint-Légier, présidente, avec signature collective à deux, Moeschler Emilie, de Tavannes, à Lausanne, vice-présidente, avec signature collective à deux, Imhof Nicolas, de Rivaz, à Montreux, avec signature collective à deux, Luisier Brodard Christelle, de Val de Bagnes, à Payerne, avec signature collective à deux, Pasche Myriam, de Oron, à Gland, avec signature collective à deux, De Kepper Christophe, de

Belgique, à Lausanne, sans signature, Lanaya Amina, de France, à Villeneuve (VD), sans signature, et Stöckli Ralph, de Willisau, à Bärswil, sans signature, sont membres du conseil de fondation. Organe de révision: Ofisa Berney Associés SA (CHE-105.764.401), à Lausanne.

Registre journalier no 1074 du 17.01.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud